

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-190
Direction de l'approvisionnement
Objet : Modification de la résolution CV-2016-08-54 pour les services professionnels en ingénierie pour le projet de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementales
Date : Le 19 octobre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 27 juillet 2016, le conseil de ville a attribué un contrat de services professionnels en ingénierie pour le projet de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementales, à l'entreprise WSP Canada inc. selon la résolution numéro CV-2016-08-54 à la suite de l'appel d'offres public 2016-55-78.

Lors de l'attribution du contrat à la firme WSP Canada inc., certaines autorisations auraient dûes être confirmées à la firme afin de lui permettre la réalisation de son mandat. La présente FPD modifie donc la résolution d'octroi du contrat CV-2016-08-54 afin de confirmer les autorisations et demande également l'autorisation de procéder à un appel d'offres public pour effectuer les travaux de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementales.

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la firme « WPS Canda inc. » a obtenu le contrat de services professionnels en ingénierie pour le projet de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementales ;

Attendu que la firme « WSP Canada inc. » a besoin d'être autorisée par la Ville de Lévis à obtenir du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère Pêches et Océans Canada et à l'Administration Portuaire de Québec (APQ) toutes les autorisations nécessaires en lien avec le mandat;

Attendu que la Ville de Lévis doit confirmer l'engagement auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à transmettre au plus tard 60 jours après la fin des travaux une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée;

Attendu que l'autorisation de procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementaux doit être autorisée par le comité exécutif.

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 24 octobre 2016
 Conseil de la Ville du 24 octobre 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Serge Lavoie	18/10/2016	Requérant
Élaine Boutin	19/10/2016	Environnement

RECOMMANDATION (énoncé)


Il est recommandé au comité exécutif de modifier la résolution CV-2016-08-54 pour les services professionnels en ingénierie pour le projet de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementales afin :

- De recommander au conseil de la Ville d'autoriser la firme « WSP Canada inc. » à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Pêches et Océans Canada et auprès de l'Administration Portuaire de Québec (APQ), ainsi qu'à présenter tout engagement en lien avec les demandes;
- De recommander au conseil de la Ville de confirmer que la Ville s'engage envers le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques MDDELCC à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.


Il est aussi recommandé au comité exécutif :

- D'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à l'appel d'offres public des travaux de réfection de la voirie de la rue Grève-Gilmour et études environnementales.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Pauline Demeule		Titre d'emploi : Conseillère en pratiques d'affaires et acquisitions
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 19 / 10 / 2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
<hr/> <hr/> <hr/>

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016/10/21

AVIS DE MODIFICATION OU D'AJUSTEMENT N°	
AO NO. :	AO6986
DA NO. :	DA 3172
NO. de la directive de changement :	01
Titre du projet :	Sécurisation de la Cour Municipales
Numéro du projet et / ou de l'appel d'offres :	2016-60-09
Nom de l'entrepreneur :	Les entreprises LOGIS-BEAUCE inc.
Directive de changement autorisée par la Direction générale au préalable ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
DESCRIPTION DES MODIFICATIONS <input checked="" type="checkbox"/> OU DE L'AJUSTEMENT <input type="checkbox"/> :	
Demande de la ville : - changement du concept des guichets de la perception pour une configuration plus ergonomique et avec moins de conséquence sur l'espace de travail actuel. 3 840.90\$	
JUSTIFICATIONS DES MODIFICATIONS OU DE L'AJUSTEMENT :	
demande du client; Le concept de passe documents élaboré au départ ne convenait pas au besoin réel et à l'espace de travail disponible. Un nouveau concept a donc été établi afin de permettre un espace de travail plus sécuritaire et ergonomique.	
<input type="checkbox"/> Imprévu de chantier	<input type="checkbox"/> Ajustement de conception ou d'honoraires prévus au devis (SP) <input checked="" type="checkbox"/> Demande de la Ville
Montant de la modification ou de l'ajustement :	3 840,90 \$ Taxe en sus
<input type="checkbox"/> Coûts estimés <input checked="" type="checkbox"/> Coûts confirmés	
PROPOSITION DE L'ENTREPRENEUR : (à remplir par l'entrepreneur, si applicable)	
Suite au présent avis de modification, le coût du contrat est : <input checked="" type="checkbox"/> Augmenté de : <u>3 840.90</u> (avant taxes) <input type="checkbox"/> Diminué de : _____ (avant taxes) <input type="checkbox"/> Inchangé	Suite au présent avis de modification, le délai d'exécution du contrat est : <input type="checkbox"/> Augmenté de : _____ jours <input type="checkbox"/> Diminué de : _____ jours <input checked="" type="checkbox"/> Inchangé <input type="checkbox"/> Impossible de statuer pour le moment
Responsable de l'entrepreneur : _____	Date : _____
Le prix de cette modification comprend tout impact monétaire sur l'échéancier des travaux, sur la productivité, les profits, les frais	

d'administration de même que toutes autres activités du chantier, lorsque applicable.

ESPACE RÉSERVÉ À LA VILLE
FINANCEMENT
PROJETS INSCRITS AU PTI

PTI 2016-2017-2018		SELON LA PLANIFICATION DU FINANCEMENT PRÉSENTÉE					
No Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016
		2016	2017	2018			

 Compensation requise pour ces travaux: Non Oui Montant :

PROJETS NON INSCRITS AU PTI

 Autorisation de financement à obtenir : Non Oui

Source de financement proposée : _____

 Montant (avant taxes) du contrat original ou modifié par le CE * : 25 985,00 \$

* Numéro de résolution du CE jointe en annexe : _____

 Montant (avant taxes) des avis de modifications déjà approuvés à ce jour incluant
celui-ci devant être approuvé (voir note 1) : 3 840,90 \$

 % des modifications (avant taxes) du contrat original autorisées jusqu'à maintenant
incluant celle-ci devant être approuvée (voir note 1) : 14,78%

Montant (avant taxes) du présent avis de modification : 3 840,90 \$

TPS (5%) 192,05 \$

** TVQ (%) 383,13 \$

Montant (taxes incluses) de cet avis de modification : 4 416,08 \$

Total du contrat (avant taxes) modifié à ce jour : 29 825,90 \$

Total du contrat (taxes incluses) modifié à ce jour : 34 292,33 \$

** Selon l'année de l'attribution du contrat original

 PRÉPARÉ PAR : Karine Nudeau

 SIGNATURE : 

 DATE : 2016/10/13
ATTESTATION DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

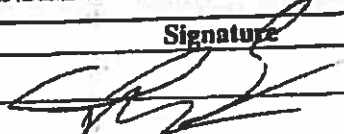
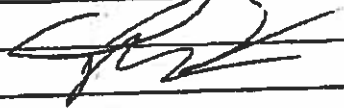
 JE, soussigné, responsable de la Direction de l'approvisionnement, atteste que les présentes modifications au
contrat mentionné en titre ont été faites conformément à la Loi et à la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

Fait à Lévis, le _____

Responsable de la Direction de l'approvisionnement

 Note 1 : Si la valeur cumulative des dépenses découlant des modifications au contrat dépasse le seuil de 100 000 \$ taxes incluses ou 10 % du
prix du contrat, la Direction de l'approvisionnement préparera un document d'aide à la décision afin de faire approuver ces
modifications par le comité exécutif. La valeur des modifications étant réinitialisée après chaque approbation du CE.

APPROBATION DE LA DÉPENSE DÉCOULANT DES MODIFICATIONS

Fonction	Signature	Date
Chargé de projet (10 000 \$)		13-10-16
Chef de service (25 000 \$)		13-10-16
Directeur de service (50 000 \$)		
Direction générale (100 000 \$)		